

# La Lettre du CDJ

Novembre 2023



## Sommaire

- [Dernières décisions du CDJ](#)
- [Le CDJ dans la presse \(et ailleurs\)](#)
- [Kick-off du projet européen « MCDA » #4 à Barcelone](#)
- [France : le CDJM appelle les rédactions à veiller au respect des règles déontologiques dans la couverture du conflit Israël-Hamas](#)



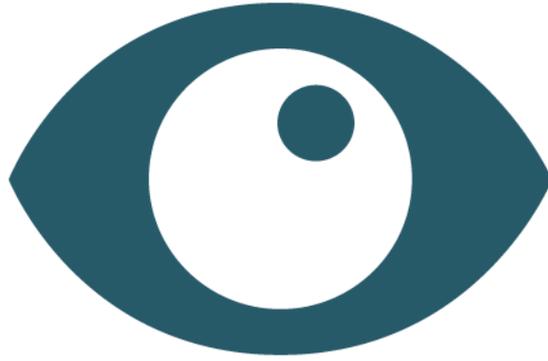
- **[Dernières décisions du CDJ](#)**

Le Conseil de déontologie journalistique a rendu sept décisions entre sa seconde réunion de septembre et sa première réunion de novembre : quatre plaintes ont été déclarées fondées et trois non fondées. Les plaintes fondées concernaient d'une part l'omission d'informations essentielles, respectivement dans un article en ligne ([22-36](#)), un titre de Une ([22-49](#)) et une interview radio ([22-52](#)) et d'autre part un défaut de responsabilité sociale dans un post *Facebook* ([22-51](#)).

**[Lire les décisions de septembre \(2\)](#)**

**[Lire les décisions d'octobre](#)**

**[Lire les décisions de novembre \(1\)](#)**



- [Le CDJ dans la presse \(et ailleurs\)](#)

Les IA génératives spécialisées dans le journalisme sont désormais une réalité. Les textes émanant de celles-ci sont-ils pour autant des sources parmi d'autres ? Quels risques pour l'indépendance journalistique ? La transparence suffit-elle au regard de la déontologie ? Muriel Hanot a répondu aux questions du pure player *DailyScience* dans le cadre de sa série « JournaBot », une enquête en six épisodes sur le journalisme automatisé par l'IA.

Besoin d'un cours de rattrapage sur le CDJ et ses missions ? Retrouvez l'interview de sa secrétaire générale pour le magazine *L'Appel* ou encore l'intervention de son ancien président, Jean-Jacques Jaspers (ULB), dans un panel organisé par Fedactio.

[Lire la série « JournaBot »](#)

[Lire l'article publié dans L'Appel](#)

[Visionner le panel de Fedactio \(2h08-2h45\)](#)



- [Kick-off du projet européen « MCDA » #4 à Barcelone](#)

Fin septembre, le CDJ participait au lancement officiel de la quatrième édition (2023-2025) du projet européen « Media Councils in the Digital Age » avec les conseils de presse autrichien, finlandais, flamand, néerlandais et macédonien, ainsi que l'ULB, l'UGent, l'Université Ramon Llull-Blanquerna et la Fédération européenne des journalistes. Pour cette nouvelle édition, le CDJ prépare une cartographie de la médiation au sein des conseils de presse européens, ainsi qu'une « tournée » de formations déontologiques en partenariat avec ses homologues francophones et germanophones.

[Le projet « MCDA » en bref](#)

[Le site officiel du projet \(ENG\)](#)

# CDJM

- **[France : le CDJM appelle les rédactions à veiller au respect des règles déontologiques dans la couverture du conflit Israël-Hamas](#)**

Depuis début octobre, le Conseil de déontologie journalistique et de médiation (France) a reçu plusieurs saisines mettant en cause des propos tenus sur des médias d'information en lien avec le conflit Israël-Hamas. L'occasion pour le CDJM de rappeler une série de bonnes pratiques professionnelles : respecter la vérité et la juste adéquation des mots employés ; exercer la plus grande vigilance avant de diffuser des informations d'où qu'elles viennent ; éviter les accusations sans preuve, l'altération des documents, le détournement d'images ; identifier son expression de convictions ou de positions ; ne pas faciliter la diffusion d'une information ou d'une opinion contribuant à nourrir la haine ou les préjugés ; éviter de faciliter la propagation de discriminations...

**[Lire le communiqué de presse](#)**

**Rendez-vous en janvier 2024 pour la prochaine newsletter !**

---

**Le Conseil de déontologie journalistique, créé en 2009, est l'organe d'autorégulation des médias francophones et germanophones de Belgique. Il est composé de représentants des éditeurs des médias, des journalistes, des rédacteurs en chef et de la société civile. Il exerce trois missions principales : information, médiation (*ombudsman*) et autorégulation (avis, décisions, directives, recommandations).**



Vous désinscrire de la newsletter ?

Envoyez un mail à [info@lecdj.be](mailto:info@lecdj.be) avec l'objet « désinscription »  
© Résidence Palace — rue de la Loi, 155, bte 103 — 1040 Bruxelles

*Copyright © 2023 CDJ/AADJ, All rights reserved.*

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

